



RÉSULTAT DU VOTE  
Nombre de votants : 24  
Voix favorables : 24  
Voix défavorables :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 19 novembre 2019**

**Délibération**  
**n° CA 2019 - 109**

**relative aux tarifs des formations ponctuelles proposés par  
l'École de Management au titre de l'année universitaire 2020-2021**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles D 714-62,  
Vu l'avis du conseil de l'École de Management dans sa séance du 25 octobre 2019,

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :**

**Article unique**

Les tarifs des formations ponctuelles proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2020-2021, annexés à la présente délibération, sont adoptés.

La Présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA

Annexe

Tarifs formations ponctuelles proposés par l'École de Management  
au titre de l'année universitaire 2020-2021

**Formations inter-entreprises**

1. Les tarifs

Intervention solo		Intervention Duo	
Tarif individuel par jour de formation	Rémunération de l'intervenant par heure de formation	Tarif individuel par jour de formation	Rémunération de l'intervenant par heure de formation
320 €	2 H CM	400 €	1,5 H CM
420 €	3 H CM	500 €	2 H CM
470 €	3,5 H CM	560 €	2,5 H CM
520 €	4 H CM	650 €	3 H CM

Les tarifs des intervenants prennent également en compte la création, le montage des programmes et l'évaluation de la formation. Sauf exception, les frais de déplacement et hébergement éventuels seront à la charge de l'intervenant.

2. Taille du groupe de stagiaires :

Taille minimale 8 stagiaires

Taille maximale : 20 stagiaires

L'école de Management de Toulouse - TSM se réserve le droit d'annuler la formation si le seuil minimal n'est pas atteint.

3. Tarif préférentiel

L'école de Management de Toulouse - TSM proposera à tous ses diplômés adhérents à l'association TSM Alumni et à jour de leur cotisation, une réduction de 20% sur le tarif individuel fixé.

**Formations intra-entreprises**

1. Tarif de l'action de formation : 1400 € / journée de formation  
Rémunération des intervenants : 1,5 h CM / heure réalisée (quel que soit le nombre d'intervenants)
2. Tarif de l'action de formation : 1800 € / journée de formation  
Rémunération des intervenants : 2 h CM / heure réalisée (quel que soit le nombre d'intervenants)